



Suivi des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2017

**Laboratoire Central de Surveillance
de la Qualité de l’Air**

**Suivi des financements du dispositif national de
surveillance de la qualité de l’air sur la période 2013-2017**

Septembre 2019

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	6
1. OBJECTIFS ET METHODE	7
2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR	8
3. AASQA	11
3.1 Financements.....	12
3.1.1 Financement total des AASQA	12
3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements	12
3.2 Analyse des charges	13
3.2.1 Comptes de résultat.....	13
3.2.2 Comptabilité analytique.....	15
4. LCSQA	16
4.1 Les financements du LCSQA.....	16
4.2 Répartition des dépenses du LCSQA.....	17
5. PREV'AIR.....	18
6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS	19

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA pour les 5 derniers exercices clos.....	9
Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.....	9
Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013 – 2017	10
Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km ² (axe gauche) depuis 2013	10
Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.....	12
Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.	12
Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.....	13
Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.....	14
Figure 9: Répartition de l'évolution des financements du LCSQA depuis 2013 et budget total en millions d'Euros.....	17
Figure 10: Représentation de la répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013 et variations annuelles.....	17

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.....	6
Tableau 2: Répartition des financements par entité et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.....	8
Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos.	13
Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur l'exercice clos 2017, en euros.	15
Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km ² , en 2017, basé sur la comptabilité analytique.....	15
Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.	16
Tableau 7: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013.....	17
Tableau 8: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos.	18

RESUME

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

Le ministère en charge de l'environnement définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est constitué de trois acteurs à savoir :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) ;
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ;
- le consortium Prev'Air.

Les missions confiées par l'Etat à ces trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air ambiant (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

L'article 27 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant dispose que le LCSQA effectue le suivi du coût total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Tel est l'objet de ce rapport qui analyse les évolutions budgétaires du dispositif depuis 2013.

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air s'élève en 2017 à 71,8M€ (Tableau 1). Le financement du dispositif présente une hausse de 6,9% sur la période 2013-2017. En 2017, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air par des subventions à hauteur de 33,7% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 37,4%.

Le financement des AASQA représente 91% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air en moyenne sur la période 2013-2017 et est en augmentation depuis 2013 (9,9%). Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015.

Le financement du LCSQA représente 8,5% du total en moyenne sur la période 2013-2017 et est en baisse depuis 2013 (-24,1%).

Le financement de la mise en œuvre opérationnel du système Prev'Air est de 383 k€ en moyenne sur la période 2013-2017 et représente 0,5% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air entre 2013 et 2017.

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)
Total Etat	26 219 881*	26 242 166*	25 200 455*	23 566 875	24 162 990
Total collectivités	14 136 990	13 955 188	14 421 871	13 747 972	15 053 252
Total dons TGAP et contributions entreprises	23 201 941	27 799 368	29 681 459	28 627 152*	28 981 104
Total autres	3 248 277	1 936 742	1 367 130	2 001 262*	2 572 530
Etudes et activités annexes	340 587	347 697	369 329	919 365	980 575
Total financement de la qualité de l'air	67 147 676*	70 281 161*	71 040 244*	68 862 626*	71 750 451

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos. *Suite à un affinement du calcul des dépenses, de légers écarts sont observables avec le rapport 2018 (voir explications détaillées au paragraphe 1)

1. OBJECTIFS ET METHODE

Ce rapport analyse les évolutions des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2013 jusqu'à 2017 de manière globale ainsi que par membre du dispositif.

Les données de ce rapport sur le financement des AASQA correspondent au traitement national des données annuelles saisies par chaque AASQA dans le logiciel Gestion'Air. Gestion'Air est un outil national de suivi financier et comptable des AASQA ainsi qu'un outil d'instruction de leurs demandes de subventions ; il a été développé et est géré par le LCSQA.

Par conséquent, le LCSQA ne peut pas être tenu comme responsable des éventuelles erreurs présentes dans ce rapport liées à des données d'entrée erronées. Cependant, Les AASQA et ATMO France ont été mises à contribution pour une relecture et une validation des données concernant les AASQA. De plus, les opérations inter-AASQA n'ont pas fait l'objet de retraitement (ce retraitement ayant pour but la neutralisation des opérations inter-AASQA). Ces opérations de mutualisation avoisinent les 0,9 M€ en moyenne chaque année.

En 2017, une AASQA a fait l'acquisition de ses locaux via un prêt immobilier de 12,8M€. Cette opération immobilière exceptionnelle fausse les tendances de fond en faisant apparaître une forte augmentation du collège « autres » (+ 12,8 M€) et impactant le montant total du financement des AASQA. Ainsi, afin de pouvoir comparer les financements sur la période 2013-2017, il a été décidé de ne pas prendre en compte cette opération exceptionnelle dans ce rapport.

Enfin, suite à une harmonisation des présentations comptables entre deux AASQA (liée à leur fusion), la consolidation nationale de leurs comptes de résultat faisait apparaître une baisse des dons au titre de la TGAP à hauteur de 2,2 M€ en 2016 par rapport aux années précédentes. Cela induit également une baisse d'environ 1M€ pour la TGAP d'investissement pour l'année 2017. Cette baisse est liée à un changement d'écriture comptable. Contrairement au choix fait dans le rapport de l'année dernière, cette baisse n'est pas corrigée et n'a pas été répercutée dans les chiffres 2016 de ce rapport.

De légers écarts liés à un affinement du calcul des dépenses MERA sont observables sur le budget LCSQA pour les années 2013, 2014 et 2015 par rapport au rapport précédent. En ce qui concerne l'année 2016, l'écart est lié aux subventions « autres » du LCSQA et à la part d'abondement qui a été retirée pour une meilleure cohérence.

Les travaux et études des membres du LCSQA sont subventionnés à 100% pour l'INERIS et 80% pour le LNE et IMT Lille Douai par l'Etat. Ainsi, les données concernant le financement du LCSQA sont issues des annexes financières fournies par chaque membre au ministère chargé de l'environnement lors des demandes annuelles de subvention ainsi que des annexes financières des conventions supplémentaires le cas échéant. Les chiffres présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des montants abondés par le LNE et IMT Lille Douai dans le cas de financements de l'Etat, ni par l'INERIS dans le cas du financement de l'Agence Française pour la Biodiversité en 2016 et 2017.

Les données concernant le financement de Prev'air ont été fournies par l'INERIS en charge du fonctionnement opérationnel et quotidien et de la maintenance évolutive et corrective de la plateforme Prev'air.

2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est en augmentation depuis 2013. Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015 (Tableau 2, Figure 1).

Entité	Année	AASQA (€)	LCSQA (€)	Prev'Air (€)	Total (€)
Etat directement	2013	19 222 141	6 716 740*	281 000	26 219 881*
	2014	19 252 562	6 589 604*	400 000	26 242 166*
	2015	18 909 852	5 948 603*	342 000	25 200 455*
	2016	18 137 340	5 072 535	357 000	23 566 875
	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	Moyenne	18 854 081	5 841 207	383 186	25 078 473
Collectivités	2013	14 136 990	0	0	14 136 990
	2014	13 955 188	0	0	13 955 188
	2015	14 421 871	0	0	14 421 871
	2016	13 747 972	0	0	13 747 972
	2017	15 053 252	0	0	15 053 252
	Moyenne	14 263 055	0	0	14 263 055
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2013	23 201 941	0	0	23 201 941
	2014	27 799 368	0	0	27 799 368
	2015	29 681 459	0	0	29 681 459
	2016	28 627 152*	0	0	28 627 152
	2017	28 981 104	0	0	28 981 104
	Moyenne	27 658 205	0	0	27 658 205
Autres	2013	3 248 277	0	0	3 248 277
	2014	1 936 742	0	0	1 936 742
	2015	1 367 130	0	0	1 367 130
	2016	1 921 718	79 544*	0	2 001 262*
	2017	2 356 088	216 442	0	2 572 530
	Moyenne	2 165 991	59 197	0	2 225 188
Etudes et activités annexes	2013	340 587	0	0	340 587
	2014	347 697	0	0	347 697
	2015	369 329	0	0	369 329
	2016	919 365	0	0	919 365
	2017	980 575	0	0	980 575
	Moyenne	591 511	0	0	591 511
Total	2013	60 149 936	6 716 740*	281 000	67 147 676*
	2014	63 291 557	6 589 604*	400 000	70 281 161*
	2015	64 749 641	5 948 603*	342 000	71 040 244*
	2016	63 353 547*	5 152 079*	357 000	68 862 626*
	2017	66 119 528	5 094 994	535 929	71 750 451
	Moyenne	63 532 842	5 900 404	383 186	69 816 432*

Tableau 2: Répartition des financements par entité et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.

Suite à un affinement du calcul des dépenses, de légers écarts sont observables avec le rapport 2018 (voir explications détaillées au paragraphe 1).

La répartition des financements sur la période 2013-2017 entre les trois membres du dispositif national de surveillance est représentée sur la Figure 1. En moyenne, de 2013 à 2017, les AASQA bénéficient de 91% du financement, le LCSQA de 8,5% et la mise en œuvre opérationnelle de Prev'Air de 0,5%.

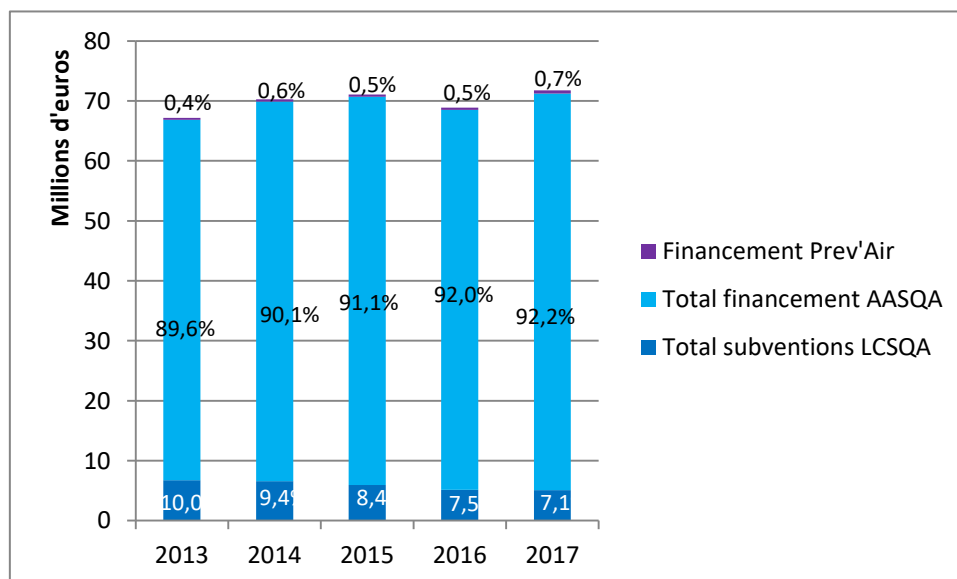


Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA pour les 5 derniers exercices clos.

Le financement de la surveillance de la qualité de l'air est assuré par plusieurs collèges (Figure 2, Figure 3). Tandis que le LCSQA et Prev'air sont quasi exclusivement financés par l'Etat (minimum de 98% sur la période 2013-2017), les AASQA ont des financements plus variés.

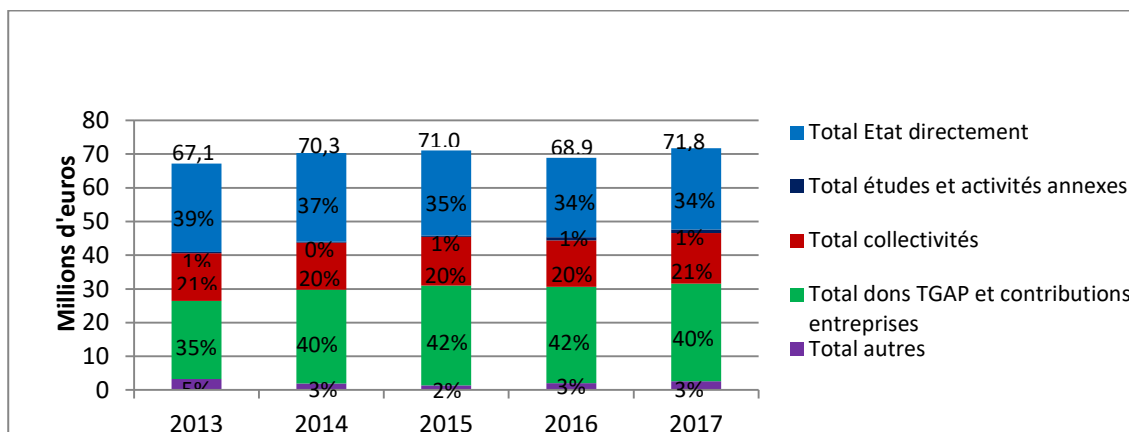


Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.

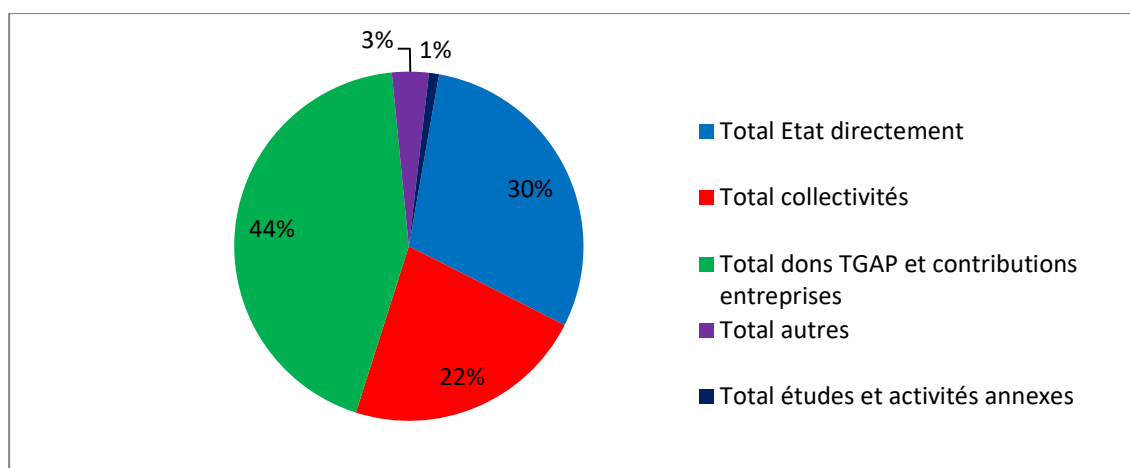


Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013 – 2017

Rapporté par km² et par habitant (Figure 4), le financement total de la surveillance de la qualité de l'air a augmenté de respectivement 6,8% et 4,6 % entre 2013 et 2017. La moyenne sur la période 2013-2017 est de 110,3 € par km² et 1,05€ par habitant. La comptabilité analytique des AASQA permet d'affiner ces résultats (voir 3.2.2).

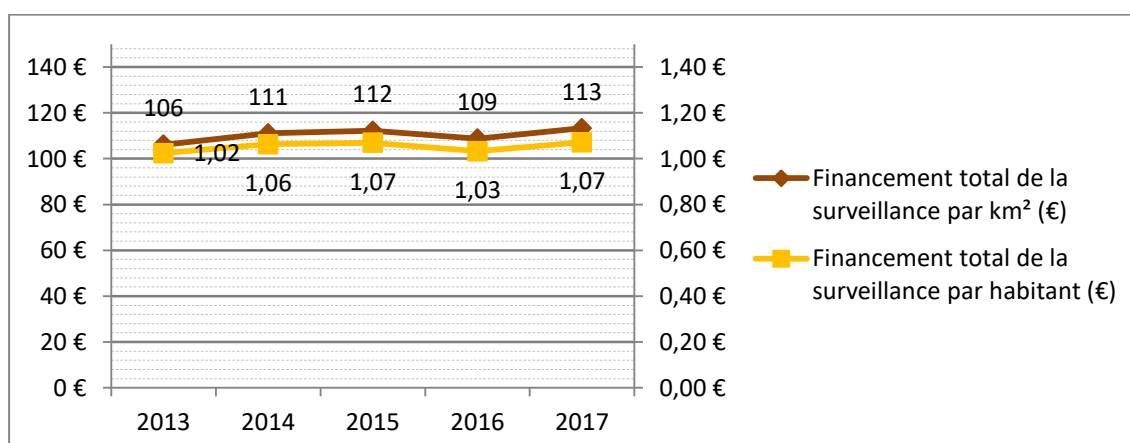


Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km² (axe gauche) depuis 2013

3. AASQA

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) :

Ce sont des associations « loi 1901 », agréées par le ministère en charge de l'environnement. Précédemment définies par l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public, les missions des AASQA ont été actualisées et précisées dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, l'Etat confie à l'AASQA les missions suivantes :

- la surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air à l'aide d'un réseau de stations de mesures (il y en a environ 650 réparties sur le territoire national) et d'outils de modélisation pour les polluants réglementés;
- la diffusion au public des informations et prévisions relatives à la surveillance de la qualité de l'air ;
- en cas de pics de pollution, la transmission aux préfets des informations relatives aux dépassements ou prévisions de dépassements des seuils d'information et de recommandations ou des seuils d'alerte ;
- la réalisation de l'inventaire régional spatialisé des émissions de polluants atmosphériques et de leurs précurseurs ;
- l'évaluation de l'impact des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'organe délibérant des AASQA doit associer des représentants des quatre collèges suivants :

- Etat (directions régionales chargées de l'environnement, agences régionales de santé, etc.) ;
- Collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, etc.) ;
- Etablissements contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels locaux, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, etc.) ;
- Personnalités qualifiées (médecins, scientifiques, chercheurs, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de représentants de santé, etc.).

Le financement de leurs activités est multipartite et se répartit entre des subventions de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des dons versés par des industriels assujettis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui sont déduits du montant de la TGAP à acquitter par l'industriel.

Fin 2014, une nouvelle AASQA a été créée à Mayotte. Enfin, suite à la fusion des régions, 16 AASQA ont fusionné en 2016 pour passer de 27 à 18 AASQA, afin de respecter le Code de l'environnement qui prévoit une seule AASQA par région administrative.

En 2000, les AASQA ont créé **ATMO France** pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. ATMO France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer. Cette fédération a ainsi pour missions principales de représenter les AASQA; d'organiser entre elles les échanges, la mutualisation et la solidarité; d'identifier les grands enjeux liés à l'air et de prendre part aux débats; et enfin de contribuer à la diffusion de l'information et de conduire des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, Ministères...).

3.1 Financements

3.1.1 Financement total des AASQA

Le financement des AASQA est en augmentation sur la période 2013-2017 de 9,9%.

Les entreprises soumises à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les émissions dans l'air bénéficient d'une réduction d'impôt de 100% pour les dons aux AASQA (dans la limite d'un plafond fixé par la loi). Ces dons représentent 92,5% du total de la ligne budgétaire « dons TGAP et contribution des entreprises » en 2017 (soit 26,8M€).

De ce fait, en 2017, l'Etat finance les AASQA par des subventions à hauteur de 28,4% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 40,6%.

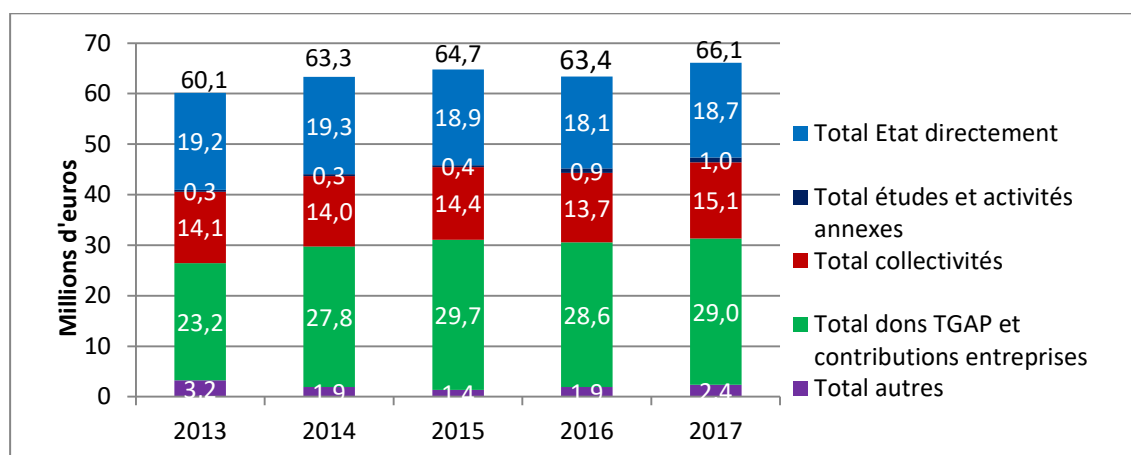


Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.

3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements

Sur la période 2013–2017, la répartition moyenne entre fonctionnement et investissement a évolué de 1% en faveur du fonctionnement, passant de 84% à 85%. En valeur, l'investissement a diminué de 1,4% sur la période, 9,8M€ en 2013 pour 9,7M€ en 2017, tandis que le fonctionnement a augmenté de 12,1%, passant de 50,3M€ à 56,5M€.

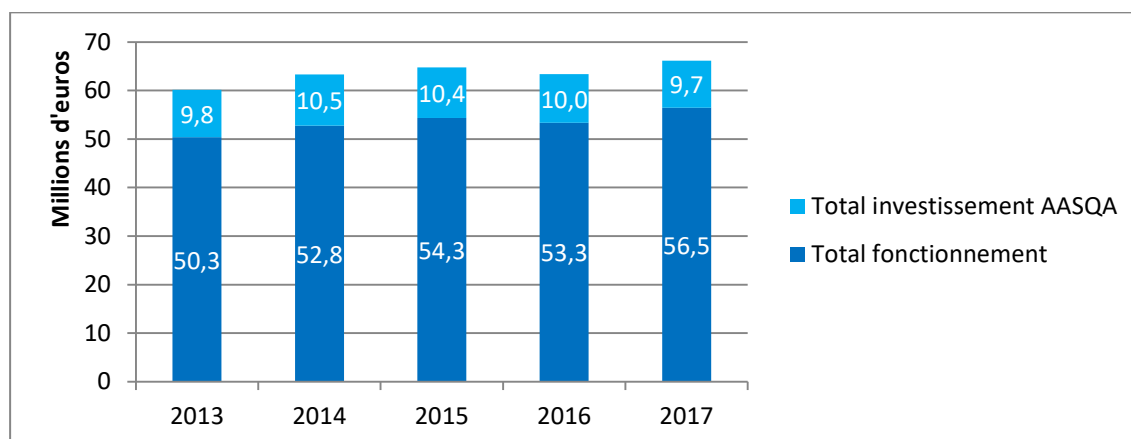


Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.

3.2 Analyse des charges

3.2.1 Comptes de résultat

En 2017, les charges d'exploitation des AASQA représentent 64,5M€, en hausse de 9% depuis 2013.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges (61,3 % en moyenne sur la période, Figure 7) et sont en augmentation depuis 2013 de 15,9%. Le second poste le plus important est représenté par la sous-traitance (18,9% en moyenne sur la période 2013-2017) qui est, lui, en diminution de 8,7% depuis 2013. Les autres postes représentent en moyenne moins de 10% des charges sur la période 2013-2017.

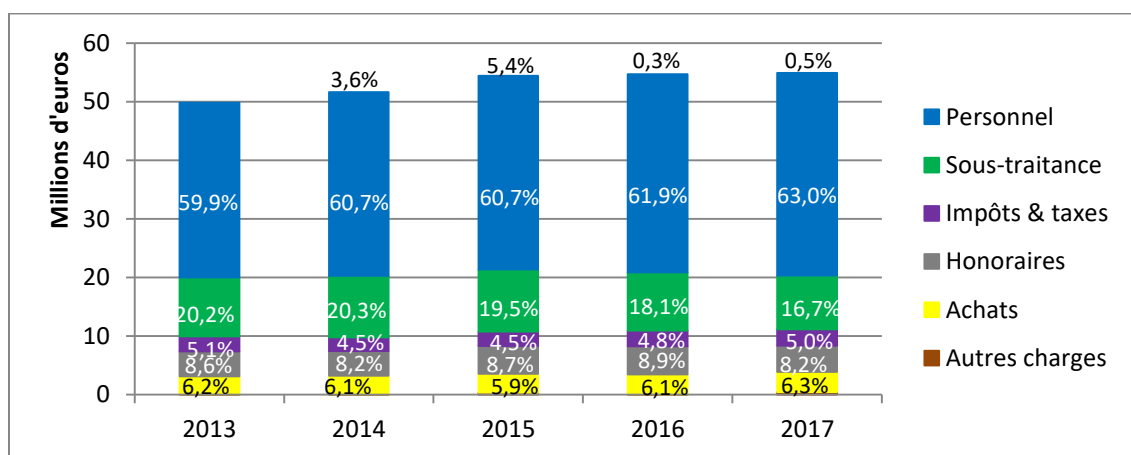


Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

Le coût salarial global présente une augmentation de 15,2 % entre 2013 et 2017. Cette augmentation semble majoritairement due à l'augmentation des effectifs entre 2013 et 2017 (+50 ETP soit 10%, Figure 8).

En parallèle, on observe une hausse du coût moyen de l'ETP de 4,7% depuis 2013.

Cette hausse du coût moyen de l'ETP est pour partie liée aux évolutions d'échelons dans la grille de rémunération de la convention collective des AASQA, qui varient de 1% à 2,7% selon les échelons entraînant une progression moyenne minimale de 1,6 % par an à laquelle s'ajoute l'évolution globale du point de 2,6% sur l'ensemble de la période.

	2013	2014	2015	2016	2017
Coût salarial global (€)	32 173 097	33 495 195	35 323 055	36 171 354	37 094 783
Effectifs ETP	501	504	533	543	551
Coût moyen par ETP (€)	64 278	66 414	66 245	66 583*	67 364

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos.

*Une erreur s'était glissée dans le rapport 2018.

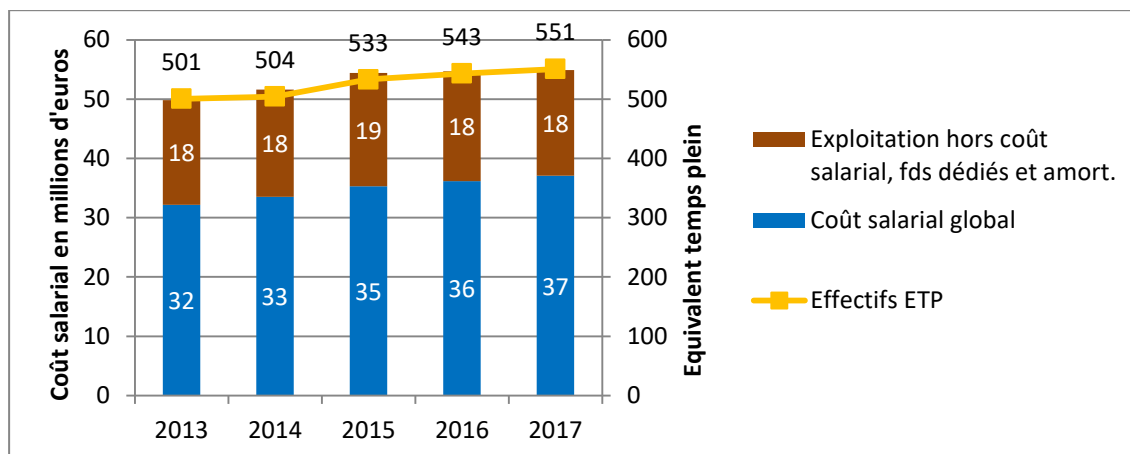


Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

3.2.2 Comptabilité analytique

Suite à la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à l'arrêté du 19 avril 2017, il est désormais possible d'analyser les dépenses des AASQA par rapport à chaque exigence ou article de l'arrêté.

	2017 (€)	
	Total	Frais de personnel
1/ Surveillance des polluants réglementés	27 017 613	11 338 161
2/Prévision de la qualité de l'air	2 028 834	1 743 258
3/Information des Préfets	1 380 209	893 541
4/Information du public	1 380 209	893 541
5/Mise à disposition des Préfets	347 947	264 961
6/ Fournir les informations requises	2 758 999	1 937 843
7/Inventaire spatialisé des émissions	2 566 412	2 291 366
8/Evaluer l'impact des PPA	821 417	645 944
9/CARA, MERA et polluants d'intérêts	1 717 680	653 958
Coût total de la surveillance réglementaire	40 019 320	20 662 572
Charge hors surveillance réglementaire	26 990 649	15 940 606
Coût total	67 009 969	36 603 178

Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur l'exercice clos 2017, en euros.

La surveillance réglementaire représente 60% du coût total des AASQA à 40M€ (Tableau 4). Au sein de ces 60%, la surveillance des polluants réglementés représente 63% des coûts de la surveillance réglementaire à 27M€.

La comptabilité analytique permet d'affiner le coût réel de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air (Tableau 5), sachant que les AASQA représentent 92,2% du financement total du dispositif en 2017.

	2017 (€)
Coût total de la surveillance au km ²	105,8
Coût total de la surveillance par habitant	1,0
Coût de la surveillance réglementaire au km ²	63,2
Coût de la surveillance réglementaire par habitant	0,60

Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km², en 2017, basé sur la comptabilité analytique

4. LCSQA

Le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) :

Il est chargé, par le ministère en charge de l'environnement, de la coordination scientifique et technique de la surveillance de la qualité de l'air au titre du Code de l'environnement depuis le 1^{er} janvier 2011. Il est le laboratoire national de référence requis par les directives européennes. Les missions du LCSQA ont été actualisées et précisées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

C'est un groupement d'intérêt scientifique qui regroupe trois partenaires :

- l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)
- le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)
- l'Institut Mines-Télécom Lille Douai (IMT-LD)

A ce titre, le LCSQA assure les missions suivantes :

- la coordination scientifique et technique du dispositif national de surveillance pour garantir la qualité des données d'évaluation de la qualité de l'air et vérifier la conformité du dispositif de surveillance aux exigences européennes ;
- l'appui au rapportage des données sur la qualité de l'air auprès de la Commission européenne et la mise à disposition du public, en complément de la mise à disposition des données par les AASQA, des données de mesure sur la qualité de l'air ;
- la réalisation d'études et l'acquisition de connaissances ;
- le suivi du financement de la mise en œuvre de la surveillance par le dispositif national de surveillance.

Le financement de ses activités est quasi-exclusivement composé par la subvention de l'Etat à chaque membre, complété dans certains cas par des financements venant d'autres organismes publics.

4.1 Les financements du LCSQA

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)
Total subventions LCSQA	6 716 740*	6 589 604*	5 948 603*	5 152 079***	5 094 994
Fonctionnement du LCSQA	6 031 300	6 097 604	5 820 603	4 814 079	5 034 994
Dont dépenses externes	951 273	1 196 287	951 527	901 584	1 059 648
Dont dépenses de personnel	5 080 027	4 901 317	4 869 076	3 912 495	3 975 346
ETP	36	35	35	29	29
Coût moyen par ETP	140 436	139 955	140 576	135 512	137 680
Investissement du LCSQA	685 440	492 000	128 000	338 000	60 000
Subvention DGEC	6 247 596	5 834 604	5 193 603	4 439 783	4 245 800
Subvention MERA	469 144**	755 000*	755 000*	632 752	632 752
Subvention « autres »	0	0	0	79 544	216 442

Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos.

* Suite à un affinement du calcul des dépenses MERA, de légers écarts sont observables par rapport au rapport 2018.

** Ce montant ne prend pas en compte le financement de la sous-traitance analytique à hauteur de 316 451 € pris en charge directement par l'ADEME.

*** L'écart avec le rapport 2018 est lié aux subventions « autres » du LCSQA et à la part d'abondement qui a été retirée pour une meilleure cohérence avec les chiffres des autres années qui sont hors abondement.

Le budget du LCSQA a baissé de 24,1% depuis 2013 (Tableau 6), passant de 6,7M€ à 5,1M€ (Figure 9). La subvention de fonctionnement a subi une baisse de 1M€ (soit -16,5% depuis 2013). Cela s'est traduit par une baisse des effectifs de 20,2% et des frais de personnel de 21,8%. L'ETP moyen a baissé de 2%.

De même, la subvention d'investissement est en baisse de 91,3% depuis 2013. Il est à noter que le LCSQA est financé à 96%¹ par l'Etat en 2017 (contre 100% de 2013 à 2015 et 98% en 2016).

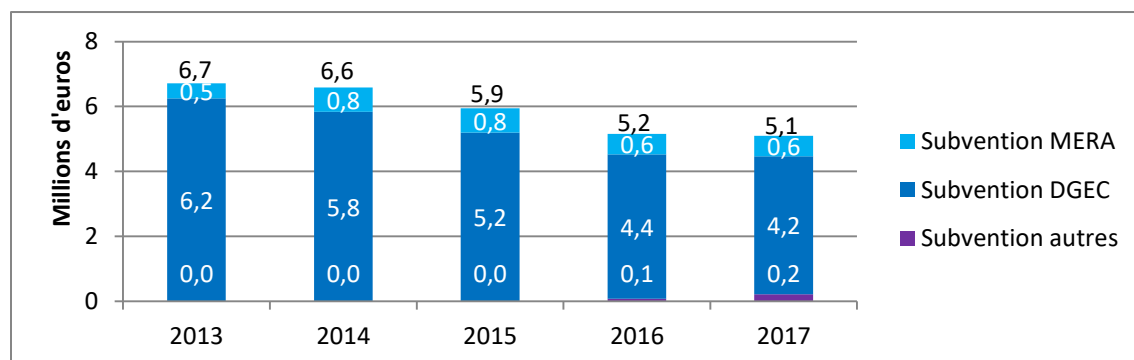


Figure 9: Répartition de l'évolution des financements du LCSQA depuis 2013 et budget total en millions d'Euros.

4.2 Répartition des dépenses du LCSQA

	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)
Etudes	3 526 407	3 593 557	3 211 894	2 348 834	2 267 210
Coordination	2 035 749	1 749 047	1 853 709	1 752 949	1 918 590
Investissements	685 440	492 000	128 000	338 000	60 000
MERA	469 144	755 000	755 000	632 752	632 752
Autres	0	0	0	79 544	216 442
Total subventions LCSQA	6 716 740	6 589 604	5 948 603	5 152 079	5 094 994

Tableau 7: Répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013.

Sur la période 2013-2017, toutes les catégories de dépenses sont en baisse (Tableau 7), y compris MERA si on ajoute la subvention ADEME de 2013.

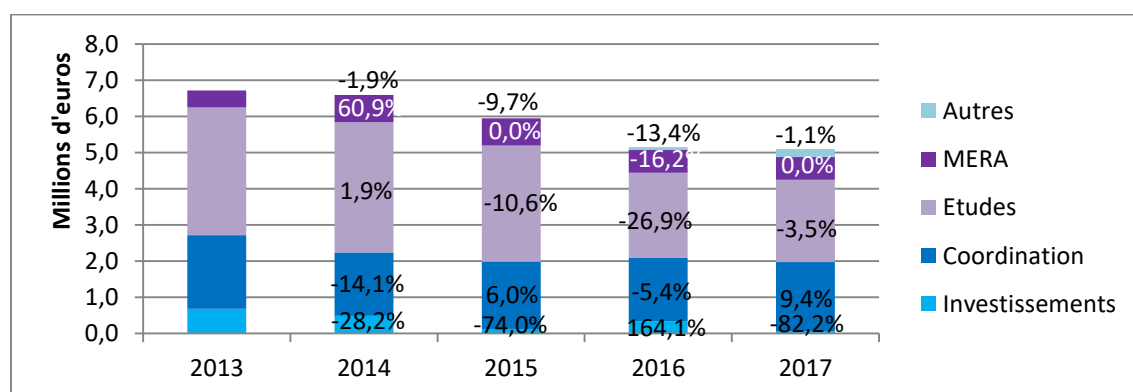


Figure 10: Représentation de la répartition des dépenses du LCSQA depuis 2013 et variations annuelles.

¹ En 2017, les 4% restants sont constitués par l'ONEMA/AFB dans le cadre du plan Ecophyto 2018. En 2016, les 2% restants venaient de l'ONEMA (agence Française pour la biodiversité), ayant financé une action sur les pesticides (pour 68k€) et l'AASQA AIRAQ (ATMO Nouvelle Aquitaine) pour une action sur les particules ultrafines (12k€).

5. PREV'AIR

Le système PREV'AIR :

Il a été mis en place en 2003 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les missions de Prev'Air sont désormais fixées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Sous l'égide du ministère, l'INERIS, le CNRS, Météo France et le LCSQA développent et mettent en œuvre les technologies nécessaires à la constitution d'une information pertinente sur la qualité de l'air. Cette plateforme est développée et gérée au quotidien par l'INERIS. Le système Prev'Air est bâti sur la base d'un certain nombre d'outils, développés préalablement à sa création, qui ont depuis évolué et continueront à évoluer dans le futur pour répondre aux besoins du système. Chaque membre du consortium prend à sa charge le coût des contributions lui incombant et s'engage à mettre toujours à disposition de la plateforme Prev'Air l'outil le plus performant répondant aux critères de performance et de stabilité requis.

Il génère et diffuse quotidiennement des prévisions et des cartographies de qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules, issues de simulations numériques, à différentes échelles spatiales en s'appuyant notamment sur les données produites par les AASQA. Des cartes d'observation établies à partir de mesures effectuées sur le terrain sont également délivrées par le système.

Le consortium Prev'air ne recevant pas un budget spécifique pour son fonctionnement, le financement global de ce dispositif est difficile à évaluer. **De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous (Tableau 8) ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système et non les travaux de développement scientifique. Ils concernent :**

- l'hébergement et la maintenance ;
- l'astreinte des équipes Prev'Air 7/7 ;
- la mise à jour des chaînes de traitement.

PREVAIR	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)
Maintenance et hébergement	146 000	212 000	107 000	96 000	277 388
Astreinte	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Mise à jour des chaînes de traitement	105 000	158 000	205 000	231 000	228 541
Financement Prev'Air	281 000	400 000	342 000	357 000	535 929

Tableau 8: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos.

Sur la période 2013-2017, le budget d'astreinte reste stable tandis que la ligne « mise à jour des chaînes de traitement » a augmenté de 118%. La maintenance et l'hébergement ont augmenté de 90% avec un pic en 2017 lié au portage chez Météo France qui a requis un investissement en développement.

Au total, hors R&D, **le financement moyen de la mise en œuvre opérationnelle de Prev'Air est de 383k€ sur la période 2013-2017.**

6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS

Abréviation	Libellé
AASQA	Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
ETP	Equivalent temps plein
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
MERA	Mesure et Evaluation en zone Rurale de la pollution Atmosphérique à longue distance
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

Comptabilité analytique : Mode de traitement des données financières ayant pour objectif d'expliquer les résultats financiers [...] Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise [...]. Elle est propre à chaque entreprise et constitue un système de mesure neutre et objectif (<https://www.compta-facile.com/comptabilite-analytique-definition-utilite-calcul-de-couts/>).

Compte de résultat : Document comptable où l'on retrouve le détail des produits générés (Comptes de classe 7) et des charges consommées (Comptes de classe 6) d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (<https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>).

Charge : Bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Charges d'exploitation : Dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). En pratique [...] comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que [...] le compte 681 (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Subvention d'exploitation : Subvention octroyée à une entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation (<https://www.compta-facile.com/la-comptabilisation-des-subventions-dexploitation/>).

Subvention d'investissement : Fonds versés aux entreprises qui sont destinés à financer des investissements (<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/subventions-dinvestissement/>).



Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (Bureau de la Qualité de l'Air) du Ministère chargé de l'Environnement.



direction et secrétariat du LCSQA

INERIS - parc technologique Alata - BP 2 - F60550 Verneuil-en-Halatte
tél. 03 44 55 64 04 - www.lcsqa.org